

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Etat et les industriels poursuivent leur mobilisation pour augmenter la production de masques de protection et de gels hydroalcooliques Paris, le 21/03/2020 N° 2087

La situation sanitaire sans précédent que nous connaissons provoque une très forte hausse des besoins d'accès aux masques de protection et aux gels hydro-alcooliques. Pour assurer la continuité d'approvisionnement de ces produits, une mobilisation inédite des entreprises industrielles française a été enclenchée par le secrétariat d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances.

S'agissant des masques de protection, un groupe de travail de la Direction Générale des Entreprises (DGE), en lien avec le comité stratégique de filière Mode et Luxe, les pôles de compétitivité Euramaterials et Techtera, les industriels du textile (UIT), de l'habillement (UFIHM) et l'Institut Français du Textile et de l'Habillement, a lancé un appel à propositions à destination des entreprises prêtes à proposer des solutions pour augmenter la capacité de production nationale. Cet appel a été accompagné d'un cahier des charges élaboré par la Direction Générale de l'Armement (DGA) du ministère des Armées, permettant de conduire des tests quantifiant le niveau de protection sanitaire de ces nouveaux masques.

Plusieurs dizaines d'entreprises ont déjà répondu à l'appel et ont proposé des méthodes alternatives de fabrication destinées à compléter les productions des fabricants des masques existants sur le marché. Ces propositions font l'objet de tests dans les laboratoires de la DGA pour qualifier les propriétés de chaque produit.

Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, salue la mobilisation des nombreuses entreprises qui ont d'ores et déjà répondu. Elle précise que l'appel à propositions reste ouvert à toute entreprise volontaire et ce sans date limite de fin.

Concernant la production de gels hydro-alcooliques, la DGE a travaillé depuis plusieurs semaines avec les industriels pour augmenter les volumes produits et renforcer les chaînes d'approvisionnement. Ce travail se fait à plusieurs niveaux :

- assurer l'approvisionnement en matières premières, notamment en éthanol. Des réacheminements d'éthanol initialement destinés à d'autres utilisations ont d'ores et déjà été effectués par les producteurs afin d'éviter tout manque de matière première ;
- lever les barrières réglementaires et mobiliser les industriels de la chimie, de la cosmétique, des industries de santé et de la détergence qui ont des capacités de production de gels et solutions hydro-alcooliques afin qu'ils modifient leurs lignes de production, soit pour augmenter leur capacité de production, soit pour commencer à produire ces gels et solutions. Les entreprises se sont particulièrement mobilisées et nous visons collectivement un doublement de la capacité de production d'ici la fin mars;
- concernant la distribution des gels sur le territoire, une liste élargie des producteurs et de leur capacité de production est diffusée quotidiennement par les services de la DGE à destination des acheteurs de quantités industrielles afin de permettre de fluidifier les approvisionnements;
- en outre, les industriels de l'emballage sont particulièrement mobilisés pour assurer la production et la mise à disposition de tous types de contenants adaptés pour ces gels et solutions;
- pour contribuer à sécuriser l'approvisionnement en gel hydro-alcoolique et produits ou services sanitaires, le Gouvernement soutient par ailleurs la plateforme d'échange en ligne « StopCOVID19 » à l'initiative de la société MIRAKL, qui vise à mettre en place une marketplace de gels et solutions hydro alcooliques ainsi que sur les contenants et flacons. Cette plateforme en ligne sera exclusivement destinée aux professionnels puisqu'elle ne concernera que les échanges de gros volumes (milliers de litres par jour). Elle aura aussi vocation à être progressivement ouverte à d'autres produits ou services nécessaires à la chaîne d'approvisionnement des protections sanitaires. Cette plateforme permettra de fluidifier le marché et d'optimiser l'approvisionnement. Son lancement est prévu dans les prochains jours

Pour Agnès Pannier-Runacher: « En cette période de crise sanitaire qui bouscule l'ensemble de notre économie, je tiens particulièrement à saluer la grande mobilisation des entreprises et le travail remarquable des agents de l'Etat et notamment de la DGE pour faire face au caractère exceptionnel de la situation. La priorité est d'approvisionner non seulement nos personnels soignants, mais également les personnels des multiples autres activités qui permettent au pays de continuer à fonctionner: c'est la mobilisation de l'ensemble de notre industrie qui permettra de maintenir la continuité de nos approvisionnements et de faire face à cette crise exceptionnelle.

Grâce à notre industrie et à son ingéniosité, grâce à l'engagement de ses ouvriers, techniciens et ingénieurs, nous sommes en train d'imaginer des procédés innovants de production de masques de protection. Par ailleurs, les industriels jouent le jeu de la solidarité en modifiant parfois complètement des lignes de production. Je pense par exemple à Seqens, du secteur du médicament, ou nos grands leaders de la cosmétique et du luxe qui produisent désormais des dizaines de milliers de litres par jour de solution hydroalcoolique» a-t-elle ajouté.

19/approvisionnement-en-masques-et-gel-hydroalcoolique

Procédure de contact :

La DGE tient à jour une liste des producteurs de gel et solution hydro-alcoolique à destination des acheteurs de quantités industrielles, qui ensuite pourront en assurer la distribution auprès des utilisateurs finaux.

Une boite à lettres générique a été créée pour recenser tant l'offre disponible en gels hydroalcooliques auprès des producteurs que les besoins : <u>gelcoronavirus.dge@finances.gouv.fr</u>

Répondre à l'appel à propositions sur la production de masques : http://www.csfmodeluxe-masques.com/